

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 48 (1903)
Heft: 4

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A la caserne, le soldat n'a pas assez de temps à lui pour pouvoir prendre des habitudes d'oisiveté. La dépravation y est impossible en raison de la liberté dont il jouit. La gouaillerie des chambrées n'est qu'une fanfaronnade de scepticisme, et les propos de soldats ne sont certainement pas plus licencieux que ceux de toute réunion de jeunes gens. Plus que tout autre, le soldat se laisse empoigner par l'Idée (... hum !...), et, s'il n'est pas moralement abandonné de ses chefs, il évitera, à coup sûr, les écueils sur lesquels il est censé devoir se perdre.

Ce « à coup sûr » me paraît une affirmation bien absolue. Quant au « s'il n'est pas moralement abandonné de ses chefs, » c'est là une restriction que je considère comme indispensable de formuler. Au fond, toute la question est là. Mais je ne veux pas chicaner. L'auteur de ces quelques pages m'a tout l'air d'être quelqu'un, et j'ai plaisir à appeler sur lui l'attention des officiers que ces questions intéressent.

INFORMATIONS

SUISSE

Attaché militaire. — Nous avons appris avec regret le départ de M. le capitaine de Beaulieu-Marconnay, relevé de ses fonctions d'attaché militaire à l'ambassade de l'Empire allemand, à Berne. M. le capitaine de Beaulieu-Marconnay avait rapidement gagné les sympathies de ses camarades de l'armée suisse par l'agrément de son caractère et la cordialité des rapports qu'il avait su établir avec eux.

BELGIQUE

Le canon de campagne. — Notre correspondant nous écrit : Il en faut toujours revenir à la question du canon de campagne à tir rapide ; elle continue à retenir l'attention de nos autorités militaires.

Récemment, la Commission du nouveau matériel, par 6 voix contre 5, a conclu à la continuation des essais du matériel Cockerill-Nordenfelt, comparativement à celui d'autres usines importantes de l'étranger, parmi lesquelles Krupp et Ehrhardt.

Des six officiers d'artillerie faisant partie de la commission, un seul, l'Inspecteur général, le lieutenant-général Donny a voté pour la continuation des essais. Cet officier s'est toujours montré grand partisan de l'introduction du canon à tir rapide en Belgique et ses écrits, publiés dans la

Revue de l'armée belge, ont été fort remarqués. Le rapport de la commission serait, dit-on, prochainement livré à la publicité. Ce sera un document intéressant.

On ne doute pas, du reste, que le ministre de la guerre, à son tour, se range à la conclusion de la commission et décide des essais comparatifs indispensables. A noter que parmi les conditions imposées pour la construction, figure celle de la fabrication en Belgique (par la Société Cockerill) du matériel qui sera adopté.

Les grandes manœuvres. — Les grandes manœuvres belges seront dirigées par le lieutenant-général Chapelie, aide de camp du roi, chef du corps d'Etat-major. Elles seront exécutées par les première et seconde divisions d'armée, dont l'une sera concentrée le 29 août, à Namur, l'autre, à la même date, à Arlon.

La dislocation est fixée au 10 septembre.

BIBLIOGRAPHIE

L'instruction de l'armée française de 1815 à 1902, par le général JOURDY.
— Un volume in-8° de 275 pages. Paris, Félix-Alcan, 1903. Prix : 3 fr. 50.

Le général Jourdy, qui commande l'artillerie du 2^e corps d'armée, est un esprit très cultivé et curieux. Il a déjà publié un intéressant ouvrage de vulgarisation : « *Le patriotisme à l'école*. » Aujourd'hui, il nous donne, à propos de l'instruction de l'armée, un recueil d'aperçus extrêmement variés qui font le plus grand honneur à l'étendue et à la variété de son érudition : histoire militaire et politique, considérations tactiques, réflexions sur l'influence qu'ont eue nos expéditions en Algérie, études stratégiques et philosophiques, dissertations psychologiques et citations de poètes, symbolisme et humour, linguistique (remarques sur les langues à *flexion* et les langues *agglutinatives*), critique des méthodes d'enseignement adoptées par l'Université, pédagogie et science, optique et musique, physiologie et médecine, il est question de tout dans ce volume. De tout !... sauf peut-être de ce qu'on aurait pu s'attendre à y trouver. Je veux dire que l'instruction de la troupe est ce qui y occupe le moins de place. De son éducation il est un peu plus parlé ; mais encore pas beaucoup. Le vrai titre eût dû être : « *Variations sur les... variations de la mentalité de l'armée française depuis un siècle*. »

Mais qu'importe ! Le livre est suggestif, comme on dit. Il est rempli d'idées ou d'amorces d'idées : une multiplicité inouïe d'aperçus s'y succèdent avec une rapidité presque fatigante, et il en résulte comme un éblouissement, comme un papillotement de l'esprit sollicité par trop d'objets divers. Mais il ne faut pas se plaindre si la mariée paraît trop belle. Au milieu de tant d'écrits d'une platitude désespréante, en voici un qui n'est pas banal. Ni le fond n'en est ordinaire, ni même la forme. Et de ceci on jugera par une seule citation, celle de la dernière phrase de l'Avant-propos. La voici : « Nous subissons l'impérieuse nécessité de nous